

HAMMARSKJÖLD (*Dag-Hjalmar-Agne-Carl*)
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (1905-1961).

Il appartenait à une famille qui, depuis plusieurs siècles, fournissait à la Suède de hauts dignitaires de l'Etat; son père avait été premier ministre de 1914 à 1917.

Après une thèse sur les niveaux de vie, il était, au terme de ses études, docteur en philosophie et docteur en sciences économiques; âgé de vingt-huit ans, il avait été nommé professeur-assistant à l'Université de Stockholm.

Les débuts de sa carrière sont consacrés aux questions économiques et financières dans le secteur public. De 1930 à 1934, il avait été secrétaire d'une Commission s'occupant des problèmes de chômage. En 1935, il entre à la Banque de Suède. De 1936 à 1945, il est sous-secrétaire aux Finances; de 1941 à 1948, président de la Banque de Suède. Conseiller financier du Ministère des Affaires étrangères de 1946 à 1949, il devient en 1949 sous-secrétaire de ce Département et, en 1951, ministre adjoint. Au cours de ces années qui suivent la guerre il est, à Paris, délégué de la Suède, en 1947 et 1948, à la Conférence de coopération économique, dont il fut en 1948 et 1949 le vice-président du Comité exécutif. Il représente en même temps son pays au Conseil de l'Europe de 1948 à 1953 et mène des négociations avec divers pays, notamment l'Angleterre et les Etats-Unis.

Il avait également, au cours de la même période, pris contact avec l'Organisation des Nations Unies. En 1949, puis de 1951 à 1953, il avait été membre de la délégation suédoise à l'Assemblée générale. En 1953, sur proposition unanime du Conseil de Sécurité, il était élu par l'Assemblée générale, secrétaire général, fonctions dans lesquelles il succédait à Trygve Lie qui se heurtait depuis plusieurs mois à une hostilité déclarée de l'Union soviétique, que Dag Hammarskjöld allait connaître à son tour pendant la crise du Congo en 1960 et 1961.

La fermeté de son caractère, la pénétration de son esprit, son sens politique, sa large culture, ses goûts artistiques, en particulier, pour la peinture moderne, l'étendue de ses connaissances linguistiques — il parlait couramment le français, l'anglais, l'allemand — ses aptitudes sportives qui en avaient fait le président du club alpin suédois, révélaient une personnalité exceptionnellement douée et lui avaient rapidement acquis une position éminente au sein des Nations Unies.

Déjà en 1954, l'Assemblée générale s'était déchargée sur lui d'une affaire difficile concernant la détention d'aviateurs américains par la République populaire de Chine en contravention à la convention d'armistice en Corée; sans hésiter, il s'était rendu personnellement à Pékin et avait obtenu leur libération. Ce succès avait mis en relief son esprit de décision et son habileté.

En 1956, c'est en Palestine que le Conseil de Sécurité le chargea d'aviser aux mesures à prendre pour mettre un terme aux incidents qui s'étaient multipliés entre Israël et ses voisins arabes, et qui mettaient en péril les conventions d'armistice qui les liaient.

A la fin de cette même année 1956, l'Assemblée générale lui confiait la charge extrêmement lourde de constituer de toutes pièces la Force d'urgence des Nations Unies qui allait mettre un terme au grave conflit armé que la crise du canal de Suez avait provoqué; c'est à lui qu'incomba la tâche d'en établir les plans, d'obtenir des Etats-membres la fourniture des contingents et de négocier avec les Etats intéressés tous les arrangements nécessaires.

Les résultats qu'il avait obtenus dans ces difficiles missions avaient encore fait grandir son prestige. Aussi ne parut-il pas insolite à l'Assemblée générale de s'en remettre à lui pour la solution de la crise du Liban qui, en 1958, opposait les Etats-Unis à l'Union soviétique.

L'impression était ainsi née que les Nations Unies avaient en lui un agent auquel elles pouvaient avoir recours dans les cas où l'organe

normal était impuissant à assurer le maintien de la paix. Or, le Conseil de Sécurité avait été fréquemment paralysé par le veto soviétique et s'il ne l'était pas, il ne disposait pas plus que l'Assemblée générale, de l'instrument nécessaire pour mettre en œuvre une force militaire, en raison de la carence du Comité d'Etat-Major à qui la charte avait confié ce soin. Dag Hammarskjöld professait que le secrétaire général est « tenu d'agir en absence de toute direction de l'Assemblée et du Conseil de Sécurité, si cela lui paraît nécessaire pour aider à combler une lacune dans les moyens que la Charte et la diplomatie traditionnelle offrent pour sauvegarder la paix et la sécurité ». C'est dans ces conditions que, le 13 juillet 1960, en présence

de la mutinerie de la Force publique au Congo et de l'intervention des forces métropolitaines belges, il prit l'initiative de convoquer d'urgence le Conseil de Sécurité. A sa demande, il obtint de celui-ci un mandat, qui lui donnait en fait plein pouvoir, en l'autorisant à prendre les mesures nécessaires pour fournir au gouvernement congolais une assistance militaire jusqu'à ce que les forces de sécurité nationale puissent pleinement faire face à la situation. Le but essentiel qu'il visait était de prévenir l'extension de la guerre froide à l'Afrique centrale en interposant une Force des Nations Unies. Mais la puissance qui cherchait, à la faveur des circonstances, à étendre son influence dans cette importante région, c'était principalement l'Union soviétique. En lui faisant obstacle, il rendait inévitable un conflit avec elle. L'appui du tiers monde lui était, dans ces conditions, indispensable. Mais la plupart de ces Etats, s'ils sont neutres dans la guerre froide, ne le sont pas à l'égard du régime colonial, ni même à l'égard des luttes intestines qui déchiraient le Congo. Ne pouvant se passer de leur appui, Dag Hammarskjöld était hors d'état de se soustraire à la pression qu'ils exerçaient sur lui. C'est ainsi que, en fait sinon en parole, les règles fondamentales de non-intervention dans les conflits intérieurs et de non-recours à la violence qu'il avait lui-même énoncées au début, furent finalement abandonnées au Katanga, sous la pression des forces hostiles à la sécession de cette province.

Les affrontements qui en résultèrent le 13 septembre 1961 entre les forces de l'ONU et les forces katangaises se produisirent au moment où Hammarskjöld allait arriver à Léopoldville. Suivant son successeur U Thant, quand il en reçut connaissance, la nouvelle dut le plonger dans une stupeur consternée. A la lumière de ces circonstances, il était à la fois naturel et nécessaire qu'en tant que secrétaire général il fit tout ce qui était en son pouvoir pour mettre fin aux combats et aux effusions de sang. C'est là, manifestement, la raison pour laquelle Dag Hammarskjöld et ses compagnons entreprirent leur voyage à N'Dola. C'est en cet endroit d'où il comptait gagner le Katanga en vue d'en rencontrer les dirigeants, que son avion, au moment où il allait atterrir, s'écrasa au sol, et qu'il trouva la mort le 18 septembre 1961.

22 février 1966.
F. Van Langenhove.

Hammarskjöld, *Introduction au rapport annuel du Secrétaire Général sur l'activité de l'Organisation (années 1957 à 1961)*, *The development of a constitutional framework for international cooperation (United Nations Review, 1960)*. — *The international civil servant in law and in fact* (Oxford, 1961). — Gordon, *The United Nations in the Congo. A quest for peace* (Carnegie endowment for international peace, 1962). — O'Brien, *To Katanga and back. A United Nations case history* (London, 1962). — Gavshon, *The mysterious death of Dag*

Hammarskjöld (1962). — Van Langenhove, *Le rôle préminent du secrétaire général dans l'opération des Nations Unies au Congo* (IRRI, 1964).